

comment faire

Une collection fondée par
André Ouzoulias

ENSEIGNER LES LANGUES VIVANTES À L'ÉCOLE

Corinne Marchois

Formatrice en langues, chargée de mission
Évaluations nationales en Langues vivantes
au ministère de l'Éducation nationale

Gilles Delmote

Conseiller pédagogique Langues vivantes
dans le Gard

Éditions RETZ

www.editions-retz.com
9bis, rue Abel Hobelacque
75013 Paris

Réseau Canopé

www.reseau-canope.fr
Téléport 1 @4, 1 av du Futuroscope,
CS 80158, 86961 Futuroscope CEDEX

ISBN : 978-2-7256-3140-0

Remerciements

Nous tenons à remercier tout particulièrement André Ouzoulias qui nous a fait totalement confiance pour l'écriture de cet ouvrage. Il tenait à ce que la collection qu'il dirigeait s'enrichisse d'un volume autour de l'apprentissage des langues étrangères. L'envie de faire réussir tous les élèves l'animait en permanence. Donner ou rendre confiance, adapter sa pédagogie à la spécificité de son public, valoriser les savoirs et savoir-faire des élèves, les motiver pour entrer dans les apprentissages, tant de l'oral que de l'écrit, ont été des thèmes sur lesquels nous avons échangé à maintes reprises. Cet ouvrage s'est nourri de ces réflexions.

Nous adressons également tous nos remerciements aux enseignants du Gard et du Val-d'Oise qui nous ont permis d'observer leurs pratiques avec toutes les imperfections mais aussi des moments formidables, qui ont accepté un regard critique, en toute humilité, motivés par le souci de la réussite de leurs élèves.

ISBN : 978-2-7256-3140-0 © Éditions Retz, 2015

Direction éditoriale et coordination :
Sylvie Cuchin, Anne Marty, Éditions Retz

Illustrations :
Bergamote Trottemenu

Suivi éditorial, mise en page et illustrations additionnelles :
Pierre-Paul Harrington, Isabelle Le Quinio, Réseau Canopé

Les reproductions d'extraits de cette publication sont autorisées dans les conditions du contrat signé entre le ministère de l'Éducation nationale et le CFC (Centre d'exploitation du droit de copie).

Dans ce cadre, il est important que vous déclariez au CFC les copies que vous réalisez, lorsque votre école est sollicitée pour l'enquête sur les photocopies de publications.

Au nom de nos auteurs et de notre maison, nous vous remercions d'avance.

Projet : 10183828 – Dépôt légal : octobre 2015 – Imprimé chez Laballery en octobre 2015





Sommaire

Introduction	5
Le problème et les clés	9
Les compétences linguistiques de l'enseignant.....	10
Structurer une séance de langue vivante.....	17
Des dispositifs pour favoriser la communication.....	29
Les pratiques et leur mise en œuvre	37
Préparer l'élève à l'apprentissage d'une langue étrangère.....	39
Éduquer l'oreille.....	81
Construire les apprentissages	98
L'évaluation des acquis des élèves : comment, à quelle fréquence?	129
Les conditions de la réussite	149
La posture de l'enseignant.....	151
La culture et les langues vivantes.....	154
La planification des moments ou des séances de langue vivante	158
L'utilisation des TUIIC.....	161
Opter pour une approche interdisciplinaire.....	170
Pour aller plus loin	175
Évolution du statut de l'enseignement des langues vivantes à l'école primaire	176
Pistes pour améliorer son niveau de langue.....	185
La pédagogie de projet	198
L'approche ludique et les jeux	202
Le travail de la mémoire.....	205
Bibliographie	213
Présentation du CD-Rom	219

Introduction

Inscrit dans les programmes officiels depuis 2002, l'enseignement obligatoire d'une langue vivante étrangère à l'école primaire ne va toujours pas de soi. Un récent rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale précise en effet que « si l'enseignement de la langue vivante étrangère constitue bien selon les textes le pilier 2 du socle commun et qu'il est assuré au moins à partir du CE1 dans tous les départements, il est toutefois encore loin d'avoir vraiment conquis sa place parmi les autres champs disciplinaires » (IGEN, 2013 : 26). Découlant du Plan de rénovation des langues de 2005¹, les programmes spécifiques de langues vivantes étrangères de 2007 (BO n° 8, 2007), adossés au *Cadre européen commun de référence pour les langues*² et complétés en 2012 par des progressions détaillées pour les cycles 2 et 3 (BO n° 1, 2012), ont certes fixé un cadre précis en termes de contenus et de pédagogie, mais les difficultés subsistent. Les nouveaux programmes prévus pour la rentrée 2016³ apporteront certainement une aide supplémentaire sur la manière d'organiser les séances de langue vivante⁴ en phase avec le nouveau socle commun, mais il y a fort à parier que les difficultés actuellement rencontrées subsisteront. Les constats, propos et conseils que recueille cet ouvrage resteront donc d'actualité, y compris lorsque ces nouveaux programmes seront appliqués.

1. Le ministère de l'Éducation nationale a lancé en 2005 un Plan de rénovation de l'enseignement des langues vivantes étrangères qui concerne tous les élèves de l'école élémentaire au lycée. L'objectif de ce plan, dans un contexte d'ouverture européenne et internationale, est d'améliorer le niveau des élèves dans deux langues étrangères, notamment en renforçant leurs compétences orales et en s'appuyant sur le *Cadre européen commun de référence pour les langues* du Conseil de l'Europe. La mise en œuvre de ce plan est parue dans les BO n° 31 du 1^{er} septembre 2005 et n° 23 du 8 juin 2006.

2. Conseil de l'Europe, 2000. Cette publication est le texte de référence pour le Socle commun de connaissances et de compétences en ce qui concerne les langues vivantes.

3. Projet de programme pour le cycle 2, Projet de programme pour le cycle 3, Conseil supérieur des programmes, mise à jour du 15 avril 2015.

4. Les principales différences viennent d'une distinction plus nette des compétences à acquérir entre cycles 2 et 3, et entre activités langagières pour ce qui relève du lexique, de la grammaire et de la phonologie. Le projet de nouveau programme apporte également des annotations, très succinctes, sur les démarches et méthodes de travail ainsi que des repères de progressivité. Par ailleurs, des suggestions d'approches interdisciplinaires sont données. Les contenus linguistiques par langue ne sont en revanche pas précisés. Se référant toujours au *CECRL*, ces contenus ne devraient toutefois pas différer d'un programme à l'autre.

Les nombreuses observations menées en classe, tout comme les échanges avec les enseignants, nous ont permis de constater à quel point les compétences linguistiques de ces derniers ainsi que leur formation didactique leur semblaient insuffisantes et ne les autorisaient pas à prendre en charge l'enseignement d'une langue vivante étrangère. Pourtant fortement incités à le faire par les inspecteurs de l'Éducation nationale, ces enseignants affirment avoir des difficultés pour associer aspect ludique de l'apprentissage et acquisition de compétences et de connaissances qu'ils estiment souvent ne pas maîtriser réellement eux-mêmes. Même accompagnés par les conseillers pédagogiques pour les langues et malgré des efforts notables pour s'approprier les contenus des programmes d'enseignement de langues vivantes étrangères à l'école élémentaire, ils s'estiment peu armés pour les mettre en œuvre en classe et s'approprier l'approche communicative actionnelle promue par l'institution. Ces appréhensions, ressenties sur le terrain par de nombreux enseignants, témoignent de la spécificité de cette discipline qui, quoi qu'on en dise, se distingue des autres par les compétences qu'elle sollicite. Seules les langues vivantes étrangères, en effet, sont à la fois l'objet d'étude et le médium par lequel cet objet est étudié. C'est en grande partie cette singularité qui explique la difficulté de nombreux enseignants du premier degré à se considérer compétents pour enseigner une langue vivante étrangère. Cette appréhension recouvre deux types de questionnements : ceux liés à la maîtrise de la langue elle-même, mais surtout ceux liés aux représentations que les enseignants se font de leurs propres connaissances et aux aptitudes nécessaires à l'enseignement de cette langue à l'école primaire. Il y a donc là une première réflexion à mener afin de déterminer quelles sont les compétences véritablement requises sur le plan linguistique pour pouvoir assurer des séances de langue vivante à l'école primaire. Il est en effet important de convaincre les professeurs des écoles qu'il n'est pas indispensable d'être bilingue pour enseigner une langue étrangère à l'école primaire.

Fort heureusement, tous les professeurs des écoles ne ressentent pas nécessairement une appréhension à l'idée d'enseigner une langue vivante étrangère. Ils sont même de plus en plus nombreux à le faire sans réticence, du simple fait que leur formation initiale les y a généralement préparés. Faut-il y voir une relation de cause à effet ? La dernière étude de la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance), centrée sur les compétences des élèves en anglais et en allemand en fin de CM2 (DEPP, 2013), souligne que le niveau des élèves à l'école primaire a augmenté de manière significative ces dernières années. Cependant, même lorsque le professeur des écoles se sent suffisamment qualifié sur le plan linguistique pour mener cet enseignement, il éprouve souvent des difficultés à mettre en œuvre un apprentissage structuré dans lequel les élèves sont entraînés à l'oral

dans une visée communicative, conformément au *Cadre européen*. Si la compréhension orale est généralement une activité langagière assez bien travaillée en classe, la production, qu'elle soit orale ou écrite, ne l'est pas suffisamment⁵. On aborde là une deuxième problématique, liée non plus à la linguistique, mais à la didactique des langues. Comment construire et mener une séance de langue qui conduise les élèves à l'acquisition de connaissances et de compétences pour agir avec la langue⁶, leur permette de communiquer et dans laquelle la communication fasse sens? Quelle méthodologie adopter pour mettre en œuvre ce type de situation? Quelles sont les étapes nécessaires pour aller de la présentation d'une nouvelle notion à son appropriation durable et réinvestissable par l'élève de manière autonome?

La spécificité du groupe classe doit également être prise en compte. Il n'est pas toujours aisé de rendre actif et acteur un groupe de 30 élèves – tout particulièrement en expression orale –, de mener un cours de langue dans une classe multiniveau, d'adapter le cours de langue à chaque profil d'élève et ainsi de maintenir l'attention de chacun d'eux. De ces contraintes émerge une troisième interrogation : comment faire participer activement l'ensemble des élèves, tant en compréhension qu'en production, tant à l'oral qu'à l'écrit, dans un cours simple ou multiniveau, tout en ne consacrant dans le meilleur des cas qu'une heure et demie par semaine à l'enseignement d'une langue étrangère?

Ces trois problématiques – linguistique, didactique et organisationnelle – se retrouvent en filigrane dans le rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale cité précédemment pour expliquer les difficultés rencontrées par les enseignants : « Les raisons invoquées sont, dans la presque totalité des départements, en premier lieu la maîtrise insuffisante de la langue par les enseignants, qui les incite à ne pas libérer la parole par peur d'être mis eux-mêmes en difficulté linguistique ; en second lieu, les maîtres avancent la "lourdeur" des programmes qui leur interdit de passer trop de temps à essayer de faire parler les élèves ; en troisième lieu, ils arguent de l'effectif des classes qui rend difficile l'organisation de vrais dialogues. Plus de la moitié des enquêtes relèvent en outre une méconnaissance de la philosophie du *CECRL* et de l'approche actionnelle... » (IGEN, *op. cit.*, p. 29)

Apporter au lecteur des réponses à ces questions centrales, mettre à sa disposition un ensemble de ressources directement exploitables en classe, l'éclairer sur les postures à adopter, l'organisation de la classe, lui fournir des orientations en termes de formation et

5. « 90 % des inspecteurs notent dans leur enquête que les compétences les moins travaillées dans les classes sont l'interaction orale, la prise de parole en continu », IGEN, 2013, *op. cit.*, p. 29.

6. Le *Cadre européen pour les langues* définit l'élève comme acteur social et pose les fondements de l'approche actionnelle. Dans cette perspective, l'élève doit être actif et savoir mobiliser des ressources pour accomplir une tâche qui ait du sens dans une situation donnée, un contexte donné, et pour un interlocuteur identifiable et identifié.

d'autoformation et enfin, nourrir sa réflexion sur les différentes recherches autour de l'enseignement d'une langue étrangère à un public de jeunes, voire très jeunes enfants : voilà les objectifs que se sont fixés les auteurs de cet ouvrage avec le souci d'être le plus clairs possible et au plus près de la réalité vécue par les enseignants sur le terrain.

Dans la première partie de cet ouvrage, « Le problème et les clés », nous nous attachons à apporter au lecteur des éléments de réponse aux trois problématiques qui viennent d'être relevées : identifier les compétences linguistiques réellement requises pour enseigner une langue étrangère en primaire ; maîtriser le processus d'apprentissage d'une notion pour élaborer des séances de langue cohérentes et proposer des activités pertinentes pour atteindre ses objectifs d'apprentissage ; adapter l'enseignement à la spécificité du groupe.

Dans la deuxième partie, « Les pratiques et leur mise en œuvre », nous proposons et détaillons, pour chaque étape du processus d'acquisition d'une notion, de nombreuses activités en fonction, non seulement de la compétence travaillée, mais aussi de l'environnement de la classe et du niveau des élèves. Car, à l'instar des enseignants, toutes les écoles, toutes les classes et tous les élèves ne se ressemblent pas. À cette diversité correspond une diversité des dispositifs que l'on peut mettre en œuvre dans les séances de langue vivante étrangère. Au-delà de l'aide à l'élaboration de séances structurées, motivantes et favorisant la communication, nous aborderons également les principales préoccupations des enseignants, comme l'évaluation, le rebrassage, la phonologie, l'intégration des outils numériques, l'enseignement pluridisciplinaire... Enfin, une typologie de ces activités, proposant de nombreux supports directement utilisables en classe, complète cette partie (☉ cf. Typologie d'activités dans le CD-Rom).

Nous aborderons en troisième partie les conditions de la réussite. En effet, la posture de l'enseignant, la place qu'il fait au français, sa prise en compte de l'aspect culturel, l'élaboration de sa progression et de son emploi du temps, tous ces éléments qui ne relèvent pas directement de l'approche méthodologique jouent néanmoins un rôle déterminant dans l'enseignement d'une langue étrangère. D'autres, tel l'usage raisonné et réaliste des Tice ou l'ouverture à l'international, peuvent avantageusement nourrir les séances de langue par l'intérêt qu'ils suscitent auprès des jeunes apprenants.

Dans la quatrième et dernière partie de cet ouvrage, « Pour aller plus loin », nous suggérons des pistes en didactique des langues vivantes étrangères pour celles et ceux qui souhaiteraient continuer leur réflexion sur leur pratique ou approfondir certains points de méthodologie. Des indications sur les possibilités de formation ou d'autoformation, notamment à travers les outils proposés sur la Toile, concluent cette partie.